



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-383

PUBLIÉ LE 23 MAI 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-05-19-00011 - Arrêté n° 2022- 00489?? accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 3

Préfecture de Police

75-2022-05-19-00011

Arrêté n° 2022- 00489
accordant des récompenses pour actes de
courage et de dévouement

Paris, le 19 mai 2022

ARRETE N° 2022- 00489

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille d'argent de 1^{ère} classe pour actes de courage et de dévouement est décernée à **Mme Marie-Emmanuelle ASSIDON**, Préfète, Secrétaire générale de la zone de défense et de sécurité de Paris, née le 23 octobre 1971, et à **M. Simon BERTOUX**, Sous-Préfet, Directeur-adjoint du Cabinet du Préfet de Police, né le 10 octobre 1982, affectés au sein de la Préfecture de Police.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Didier LALLEMENT